



313

NUMÉRO

Vendredi 19 septembre 2008

# NOTES D'IÉNA

INFORMATIONS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

## *POUR UNE VISION RÉALISTE ET PLURIELLE DE LA MONDIALISATION*

**RAPPORTEUR :**  
**JEAN-FRANÇOIS BERNARDIN**  
 AU NOM DE LA SECTION  
 DES RELATIONS EXTÉRIEURES  
 PRÉSIDIÉE PAR  
 JEAN-CLAUDE PASTY

Face à une mondialisation qui bouleverse les équilibres et qui a des conséquences sur la vie de chacun, les Français, comme la plupart des Européens, expriment des craintes. Ils s'interrogent par ailleurs sur une mondialisation qui conjugue donne économique, donne financière et lutte d'influence et ils éprouvent le sentiment que ni la France, ni l'Europe ne disposent d'une stratégie pour influencer sur son cours.

Ces dernières années, de nombreuses études ont favorisé la prise de conscience des enjeux pour la France d'un environnement devenu mondial. Le Conseil économique, social et environnemental s'est lui-même, en 2005, exprimé sur ce sujet, dans l'avis *Pour une mondialisation plus juste* d'Alain Deleu. Plus rares ont été les travaux qui se sont d'abord centrés sur la perception de la mondialisation comme ressort à la frilosité française.

C'est ce champ encore insuffisamment exploré que le Conseil économique, social et environnemental a souhaité investir. Au travers de cet avis, il s'est en outre attaché à tracer quelques pistes pour permettre à nos concitoyens de se forger une vision réaliste et plurielle de la mondialisation.

Assemblée plénière  
 des 23 et 24 septembre 2008

**Avertissement** : cette note d'Iéna présente le projet d'avis qui sera examiné par l'assemblée plénière des 23 et 24 septembre 2008.

## I EXISTE-T-IL UNE SINGULARITÉ DE L'APPROCHE PAR LES FRANÇAIS DE LA MONDIALISATION ?

### A LA MÉFIANCE DES FRANÇAIS À L'ÉGARD DE LA MONDIALISATION

Selon l'Eurobaromètre 67 « L'opinion publique dans l'Union européenne » réalisé au Printemps 2007 pour le compte de la Commission européenne, **seuls 39 % des Français répondent que la mondialisation leur évoque quelque chose de très positif ou de plutôt positif.**

De plus, cette frilosité à l'égard de la mondialisation se double, pour 64 % des Français, de réserves quant à la pertinence du modèle incarné par la libre entreprise et l'économie de marché.

Reste qu'une lecture plus fine de toutes ces données conduit à nuancer le propos. Tandis que se dessine, **parmi les populations de l'Union européenne, une tendance plus générale au reflux du sentiment de confiance dans les bénéfices de la mondialisation**, la défiance à l'égard de la mondialisation recule en France : de 58 % en 2003, elle tombe à 52 % en 2007 %. Il en va de même s'agissant du regard porté par les Français sur l'économie de marché : les opinions positives en France passent de 36 % en 2005 à 41 % en 2006.

### B LE PARADOXE : UNE FRANCE PLEINEMENT DANS LA MONDIALISATION

La France est très largement ouverte sur l'extérieur. Avec seulement 1 % de la population mondiale, elle demeure la cinquième puissance commerciale du monde et se classe au troisième rang des pays d'accueil des investissements directs étrangers. Notre pays est également l'un des principaux exportateurs de capitaux et la communauté des Français installés à l'étranger, forte de 2,3 millions de nos concitoyens, a cru de plus de 50 % sur 10 ans.

### C LE PESSIMISME DES FRANÇAIS VIS-À-VIS DE L'AVENIR

À la différence de ses voisins, **les Français se distingueraient par l'affichage d'un très faible niveau d'optimisme en l'avenir de la société.** Ce manque de confiance et d'allant dans l'avenir se retrouve d'ailleurs à l'échelle plus réduite de l'Union européenne et vient conforter le postulat d'une singularité de la posture française. Selon « l'Eurobaromètre 67 » susmentionné, 59 % des Français considèrent que l'Union européenne ne les aide pas à se protéger des effets négatifs de la mondialisation.

## II QUELLES SERAIENT LES CAUSES DE LA POSTURE FRANÇAISE FACE À LA MONDIALISATION ?

Vouloir apporter une seule réponse à cette question serait une gageure et le Conseil économique, social et environnemental n'entend pas se placer dans cette perspective. C'est une approche plus pragmatique qui a été privilégiée en se limitant à l'identification de trois facteurs.

**Par leur histoire, les Français sont particulièrement attachés au rôle structurant, réputé protecteur et redistributeur de l'État.** Or, les Français peinent à prendre conscience que **l'État dispose de marges de manœuvre désormais de plus en plus réduites pour agir sur l'économie et en corriger les déséquilibres.** Les élargissements successifs de l'Europe ont, par ailleurs, engendré le sentiment d'une moindre influence de notre pays dans des processus décisionnels et d'élaboration de compromis, dorénavant négociés à 27.

À cela s'ajoute une faible conviction, chez beaucoup de nos concitoyens, de la capacité d'intervention des organisations internationales en faveur d'une régulation de l'économie mondiale.

Enfin, l'importance en France d'un État centralisé et fort n'a pas été contrebalancée par l'existence de **corps intermédiaires suffisamment puissants et efficaces** pour porter le débat et la contradiction face aux pouvoirs publics.

### B DES MUTATIONS INDUSTRIELLES TROP TARDIVES

Il y a indéniablement une tendance à **un recul, à l'effritement des positions de la France aussi bien au sein de l'Union européenne qu'à l'échelle du monde.** Cette perte de compétitivité de l'économie française s'explique de façon non négligeable par le retard de notre appareil productif à s'adapter à un marché mondialisé et sans cesse plus concurrentiel. Et malgré d'importants efforts de restructuration de son appareil productif, le poids de l'industrie dans l'économie reste insuffisant pour rattraper le retard accumulé, accusant d'autant la perception d'un réel décrochage français.

### C LA MONDIALISATION, UN PHÉNOMÈNE DIFFICILE À APPRÉHENDER

Si la mondialisation n'est pas en elle-même un phénomène nouveau, c'est bien le contexte dans lequel elle se déploie qui s'est massivement modifié et dans ces conditions, on mesure combien il est difficile de vouloir la définir ou plus modestement de vouloir en cerner les contours.

Force est de constater que la parcellisation et le manque de coordination entre tous les travaux consacrés à son étude favorise les interprétations subjectives, nuit à l'instauration d'un débat démocratique et ne permet pas d'apporter des éléments de réponse aux questions légitimes que les Français peuvent se poser en la matière.

De plus, la langue française ne facilite pas la compréhension de la mondialisation **en recourant pour l'évoquer à deux mots : « globalisation » repris par la plupart des langues et « mondialisation ».** Cette **ambiguïté de vocabulaire est révélatrice de la difficulté de s'entendre autour d'une définition.**

### III COMMENT PERMETTRE AUX FRANÇAIS DE SE CONSTRUIRE UNE VISION RÉALISTE ET PLURIELLE DE LA MONDIALISATION ?

Répondre à leur demande d'information et de formation afin qu'ils puissent se forger une vision plus étayée de ce phénomène, tel est l'objectif premier prôné par notre assemblée.

#### A DIFFUSER LES OUTILS DE COMPRÉHENSION DE L'ÉCONOMIE ET DE LA MONDIALISATION

Les Français déclarent mal maîtriser les concepts de l'économie mais simultanément formulent le souhait d'une meilleure appréhension des faits économiques et financiers. **Un effort de formation s'impose donc et c'est en s'appuyant d'abord sur l'école et l'entreprise qu'il convient de le mener.**

##### 1. Mieux insérer et mieux valoriser l'enseignement de l'économie dans les programmes

Le Conseil économique, social et environnemental estime que c'est **dès le collège** que cet enseignement devrait être dispensé.

Afin de permettre aux jeunes de découvrir progressivement le monde de l'entreprise, **les partenariats entre écoles et entreprises doivent être renforcés par une multiplication des visites d'entreprises et des interventions, dans les classes, des acteurs de la vie professionnelle.**

Par ailleurs et parce que les enseignants sont les premiers promoteurs d'une approche de l'économie, il est important que **la connaissance de l'entreprise figure parmi les modules de leur cursus.**

##### 2. Développer l'information et la formation économique dans les entreprises

L'économie ne saurait être une science réservée aux experts. À cet égard, notre assemblée juge essentiel que les entreprises s'investissent pleinement dans **le développement** chez les salariés **d'une culture économique.** Elle rappelle tout particulièrement **le rôle fondamental des comités d'entreprises** qui disposent en ce domaine de prérogatives économiques précises.

Et pour mieux associer l'ensemble des salariés, **elle préconise qu'une part plus conséquente des sommes versées au titre de la formation professionnelle soit précisément affectée à la formation économique des salariés.**

##### 3. Contribuer à la vulgarisation de l'économie

Au-delà de l'enseignement de l'économie, c'est bien une communication plus pédagogique de l'actualité économique et une « culture de la mondialisation » qu'il convient de promouvoir activement. Les médias en tant que vecteurs de large diffusion de l'information ont en la matière un rôle essentiel à tenir.

La télévision est le premier d'entre eux pour le grand public. Le Conseil économique, social et environnemental est convaincu qu'**avec l'extension du réseau de la Télévision numérique terrestre et donc la diversification des chaînes, il existe un nouvel espace pour présenter, expliquer, approfondir l'actualité économique.** La radio, également très écoutée, émettrait un signal fort en ouvrant ses grilles de

programmes à une information plus exhaustive sur les questions économiques.

Sous réserve toutefois de faire preuve de plus **d'imagination et de plus de pédagogie dans le mode de traitement de l'information économique, la presse écrite quotidienne ou de magazines a bien entendu un rôle à jouer.** Car si les décideurs disposent d'une information qui peut être jugée d'assez bonne qualité et répondant à leurs attentes, l'information pour les citoyens demeure parcellaire, trop technique et peu critique.

Enfin, **l'internet constitue désormais un espace de formation et de diffusion des outils de compréhension de l'économie et de la mondialisation** qui peut rassembler une grande diversité de publics. Pour ces raisons, **le Conseil économique, social et environnemental ne verrait que des avantages à la création d'un portail indépendant de référence sur la mondialisation** qui, dans un but de facilitation des recherches et de meilleure communication, recenserait les adresses des sites disponibles ainsi que les liens adjacents.

#### B SUSCITER LE DÉBAT PUBLIC SUR LA MONDIALISATION

##### 1. Organiser le débat public

Avec l'émergence d'un certain nombre de pays en développement - sans que pour autant la fracture Nord/Sud ne se soit réduite -, **la mondialisation aiguise la concurrence mais offre aussi de nouvelles opportunités; à nous de savoir les saisir, à nous de savoir mobiliser nos capacités pour relever la compétition.**

Le Conseil économique, social et environnemental ne peut qu'insister sur **la responsabilité des faiseurs d'information et des détenteurs de la parole publique pour nourrir, au-delà des seuls experts, la confrontation des idées et le débat public.** En particulier, il incombe à nos dirigeants politiques de **parler un langage clair et mobilisateur pour une vision stratégique de la France dans la mondialisation qui remette l'Europe au cœur du débat public.**

Il ne saurait cependant y avoir débat sans **une analyse ciblée des conséquences de la mondialisation sur le positionnement de la France dans le monde.** Du point de vue de notre assemblée, **la démarche de prospective « France 2025 », engagée sous l'égide du secrétaire d'État à la prospective, répond à l'exigence première de disposer d'un solide état des lieux pour décrypter les faits, apprécier nos forces et nos faiblesses et éclairer les choix politiques présents et futurs.** Elle souhaite cependant mettre l'accent sur l'importance d'une structure pérenne clairement identifiée et dédiée à la production de statistiques pour assurer une mise à jour continue du tableau de bord ainsi établi. Comme elle se félicite de l'existence, parmi les huit groupes de réflexion, d'un groupe appelé à travailler sur la thématique de la mondialisation.

## 2. S'appuyer sur une analyse partagée

**Partant de l'expérience acquise par certains de nos voisins en ce qui concerne les modalités d'organisation d'un débat public sur la mondialisation**, le Conseil économique, social et environnemental serait favorable à **la création d'un Observatoire de la mondialisation sous la forme d'une fondation d'utilité publique** et rassemblant l'ensemble des acteurs concernés : acteurs politiques, économiques, sociaux, mouvements associatifs **mais aussi et surtout, le grand public.**

**Carrefour de rencontres et de dialogue**, la définition du périmètre de son action devrait être guidée par **la seule exigence de contribuer à mieux faire comprendre les enjeux et les conséquences de la mondialisation et de donner aux citoyens les éléments d'une meilleure connaissance du phénomène.** Ses missions devraient ainsi se concentrer sur **la valorisation de l'expertise disponible, le lancement par appel d'offres d'études à caractère plus transversal** destinées à conférer un impact plus fort à cet existant et **la recherche de synergies** entre les nombreux organismes impliqués dans l'étude de la mondialisation.

Dans cette configuration et pour aller au devant des Français, l'institution d'**une collaboration très étroite avec les médias** serait un élément clé du dispositif.

De même, un lien organique fort devrait exister entre cet observatoire et notre assemblée. Chaque année, **le Conseil économique, social et environnemental pourrait être à l'initiative de l'organisation d'un débat sur la mondialisation.**

\*  
\*                      \*

La mondialisation est devenue une réalité incontournable : la France ne peut qu'en être partie prenante non seulement pour en tirer profit mais également pour préparer l'avenir. L'enjeu pour la France est son maintien dans le concert des nations qui comptent et c'est autour de cet objectif que toutes les composantes de la société civile doivent se mobiliser pour construire ensemble une vision partagée de l'avenir. C'est fort de cette conviction que le Conseil économique, social et environnemental, au travers de cet avis, a placé au centre de ses réflexions et de ses propositions, l'appropriation par l'opinion publique du débat sur la mondialisation, en retenant deux priorités fortes : la nécessité d'engager un effort national massif en faveur de l'amélioration de la culture économique de tous, l'importance de créer un espace de dialogue et de rencontres dédié à la mondialisation et conçu avec la seule exigence de la plus grande proximité avec nos concitoyens.

### Jean-François Bernardin

- Né le 22 août 1936 à Concarneau (Finistère) ;

- Marié, 4 enfants.



### Fonctions au Conseil économique, social et environnemental

- Membre du groupe des entreprises privées ;
- Membre de la section des relations extérieures.

### Autres fonctions

- Vice-président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Paris-Île-de-France ;
- Président du Conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) ;
- Membre du Conseil économique, social et environnemental (depuis 2004) ;
- Chef d'entreprise - Président du Conseil de surveillance de Bernardin Gestion ;
- Membre du Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) (depuis 2005).

### Fonctions actuelles

- Président de l'Assemblée des Chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) depuis mars 2001 (réélu le 1er février 2005 pour un mandat de cinq ans) ;
- Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val-d'Oise/Yvelines depuis 1995.

### Anciennes fonctions

- Vice-président de l'Institut du commerce et de la consommation (1982-1994), il a occupé le poste de vice-président du Conseil du commerce de France en charge des problèmes de sécurité, de vol et de délinquance ;
- Président de la Commission formation de l'ACFCI (1998-2000) ;
- Membre du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie jusqu'à 2003 ;
- Président de la commission « Formation professionnelle et coopération » du Haut conseil de la coopération internationale (HCCI) (2003-2008).

### Distinction honorifique

- Chevalier de la Légion d'honneur ;
- Officier de l'Ordre national du Mérite ;
- Chevalier des Palmes académiques.

### Diplômes

- Diplômé de l'école des Hautes études commerciales (HEC- 1958) ;
- Diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP Paris-1960) ;
- Licencié en droit et en sciences économiques.

### Ouvrages

- *J'aime la France mais je suis en colère*, Édition l'Archipel, janvier 2007 ;
- *Les diplômés à l'épreuve du chômage : réussir enfin l'insertion professionnelle des jeunes*, analyses et propositions de l'ACFCI, novembre 2006 ;
- *Délocalisations : la peur n'est pas une solution* - Enquête auprès de 100 PME, analyses et propositions de l'ACFCI, novembre 2005 ;
- *Emploi : les contresens français- Quelques vérités trop simples pour être entendues*, analyses et propositions de l'ACFCI, juin 2004 ;
- *À quoi sert une Chambre de commerce et d'industrie ?* (en collaboration), Éditions l'Archipel, mai 2004.